

Image not found or type unknown



# Peut-on acheter un bien immobilier pendant une procédure de divorce ?

**Fiche pratique** publié le **15/05/2025**, vu **492 fois**, Auteur : [Jérôme CHAMBRON](#), petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

## Peut-on acheter un bien immobilier pendant une procédure de divorce ?

Si vous souhaitez acquérir un bien immobilier (maison, appartement...) alors que vous n'êtes toujours pas divorcé, sachez que l'achat est toujours possible. Mais selon le régime matrimonial applicable à votre mariage, vous serez propriétaire seul ou à 2 du bien acheté. Nous vous expliquons les règles en la matière.

### SOURCE ET DE PLUS :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F36542>

### FORUM JURIDIQUE LEGAVOX :

[https://www.legavox.fr/forum/immobilier/achat-immobilier/achat-immobilier-cours-divorce\\_166798\\_1.htm](https://www.legavox.fr/forum/immobilier/achat-immobilier/achat-immobilier-cours-divorce_166798_1.htm)